



**« DON'T ASK DON'T TELL »
LA COMMUNAUTÉ GAIE DEVRA-T-ELLE ABDIQUER ENCORE UNE FOIS?**

SARAH VEILLEUX-POULIN

*Boursière Marc Bourgie et coordonnatrice de l'Observatoire sur les États-Unis
de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques*

Tout récemment, Lady Gaga y allait d'une diatribe enflammée sur la nécessité d'abroger la loi du « *Don't Ask, Don't Tell* », disposition mise en place par l'administration Clinton dans les années 90 et visant à terroriser l'orientation sexuelle des soldats enrôlés tant qu'on évite d'en aborder la question¹. Au départ mis en ligne sur son site Internet, et désormais disponible sur YouTube, la vidéo de la vedette s'adresse directement aux jeunes électeurs en les encourageant à faire pression sur leurs dirigeants afin qu'ils laissent tomber une loi qu'elle juge discriminatoire et injuste. La campagne « *We give a damn* », très présente sur le Web et qui regroupe plusieurs personnalités du monde du spectacle et de la télévision, vise également à brandir le spectre de l'égalité et de la non-discrimination. Pendant qu'Elton John et Whoopi Goldberg réitèrent que le seul moyen de voir des personnes gaies défendre pleinement l'Amérique est de leur permettre d'afficher publiquement leur orientation, les sénateurs américains se sont prononcés le 21 septembre dernier sur l'urgence ou non de conserver une loi qui, chaque année, mène au renvoi de près de 14 000 soldats des champs de bataille sous le simple prétexte de leur orientation sexuelle. Et les grosses pointures du milieu artistique devront désormais s'armer de patience avant de voir le « *Don't Ask, Don't Tell* » définitivement relégué aux oubliettes.

C'est que le projet de loi incluant l'examen de l'abrogation du « *Don't Ask, Don't Tell* » se voulait un peu fourre-tout. Dans le cas présent, la stratégie démocrate visait à combiner la mesure visant à abroger la loi à une augmentation des dépenses militaires de près de 700 milliards de dollars et à une proposition régularisant l'immigration². Les démocrates espéraient ainsi pouvoir contourner les manœuvres dilatoires des républicains, qui s'appuyaient sur une règle du Sénat leur permettant d'empêcher la tenue de débats sur le projet. Le stratagème n'a cependant pas eu les effets escomptés : 43 sénateurs ont fait front commun pour faire mordre la poussière à la majorité démocrate, qui avait besoin de l'accord de 60 sénateurs pour lancer les débats. Parmi les 43 sénateurs, on comptait d'ailleurs trois démocrates, soit Harry Reid (Nevada), Mark Pryor (Arkansas) et Blanche Lincoln (Arkansas), cette dernière étant bien connue pour ses positions conservatrices sur certains enjeux moraux et économiques. Du côté des Républicains, plusieurs

¹ L'homosexualité étant proscrite dans les forces armées, un soldat qui affiche ouvertement son orientation sexuelle risque d'être licencié. Au départ perçu comme un réel « compromis » par l'administration Clinton, la loi est dénoncée par ses détracteurs, qui estiment qu'elle empêche les soldats de pouvoir vivre pleinement leur homosexualité sans peur de représailles de la part des autres membres des forces armées mais également de leurs supérieurs.

² Le *DREAM Act*, tel que présenté par la majorité démocrate, permettrait de régulariser le statut de jeunes immigrants après leur arrivée dans les rangs d'universités américaines.

se sont élevés contre la fin de « *Don't Ask, Don't Tell* » en soutenant qu'il fallait attendre la conclusion d'une étude du Pentagone sur le sujet avant de s'exprimer, alors que les hautes instances militaires et juridiques du pays s'étaient antérieurement prononcées pour la fin de la mesure d'exclusion. John McCain, sénateur de l'Arizona et ancien candidat républicain à la présidentielle de 2008, clamait ouvertement la nécessité de conserver le « *Don't Ask, Don't Tell* » et a même accusé la majorité démocrate de vouloir lui usurper le vote hispanophone en Arizona en forçant un débat sur l'immigration en même temps que les discussions sur la place des homosexuels dans l'armée. Malgré le fait que les républicains se soient clairement positionnés contre l'adoption du projet de loi en votant en bloc, les tenants d'une réelle volonté de conserver la mesure d'exclusion se sont montrés plutôt discrets, ce qui a eu tôt fait de nuire à la cause des communautés homosexuelles.

Question électorale ou revendication morale ?

À la veille des élections de mi-mandat, plusieurs analystes considéraient l'abrogation du « *Don't Ask, Don't Tell* » comme un enjeu de taille pour plusieurs représentants et sénateurs en situation précaire à quelques semaines du scrutin. Le débat autour de l'annulation de la loi faisait également rage lors des présidentielles de 2008, alors qu'Obama avait fait de l'abolition de « *Don't Ask, Don't Tell* » l'un des objectifs de sa campagne³. L'ancien conseiller du président Clinton responsable des droits des homosexuels, Richard Socarides, s'est dit déçu du refus du Sénat de reconsidérer la mesure et se demande si les démocrates ont démontré une réelle volonté à faire abroger la loi. Toutefois, le problème pour les partisans de la fin de la clause discriminatoire est que la question se veut bien loin des préoccupations de plusieurs représentants et de sénateurs qui tenteront de se faire réélire le 2 novembre prochain. Bien que McCain soit déjà pratiquement déclaré vainqueur en Arizona, en raison, entre autres, d'un durcissement de ses positions sur l'immigration qui a plu aux électeurs, le cas de Blanche Lincoln demeure relativement incertain en Arkansas, État où la communauté homosexuelle s'est fortement mobilisée contre le fameux « *Don't Ask, Don't Tell* ». Votant contre la mesure parce qu'elle croyait que retarder les débats sur celle-ci lui permettrait de proposer d'autres amendements dont bénéficieraient ses électeurs⁴, Lincoln a refusé de suivre la tangente démocrate en affirmant qu'il serait plus approprié de connaître la position des dirigeants militaires sur la question avant de se prononcer. Une décision qui pourrait toutefois lui être grandement défavorable alors que la communauté homosexuelle de l'Arkansas s'est dite fortement déçue de sa position et pourrait bien convaincre d'autres électeurs de ne pas la réélire. Ainsi, un geste risqué pour Lincoln, qui devra faire face au représentant républicain John Boozman le 2 novembre prochain, lui qui affiche déjà une avance considérable dans les sondages.

Une critique bien au-delà des considérations idéologiques

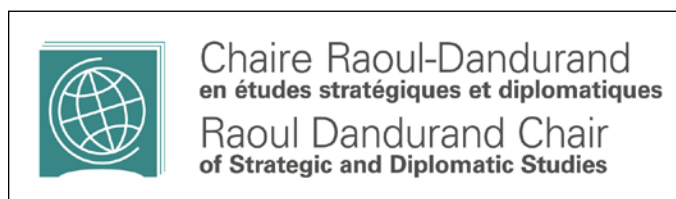
La condition des militaires homosexuels semble toutefois se porter indépendamment des allégeances politiques et idéologiques, alors qu'à la fois des électeurs républicains et démocrates

³ En janvier dernier, le président Obama et ses plus proches conseillers ont même affirmé qu'une telle disposition était contraire aux « intérêts et à la sécurité nationale » du pays. (Voir à ce sujet l'article publié dans le *Huffington Post*, « Obama Will Address «Don't Ask, Don't Tell», en date du 27 janvier 2010 [en ligne], http://www.huffingtonpost.com/2010/01/27/obama-will-address-dont-a_n_439083.html).

⁴ Voir « Senate Fails in Effort to Repeal «Don't Ask, Don't Tell», Capitol Hill, MSNBC.com, 21 septembre 2010, <http://www.msnbc.msn.com/id/39286687>

ou encore des groupes d'intérêts de gauche et de droite se positionnent pour l'abrogation du « *Don't Ask, Don't Tell* ». Au lendemain d'un jugement de la Cour suprême de la Californie déclarant contraire à la Constitution la discrimination des homosexuels dans l'armée, les *Log Cabins Republicans*, organisation républicaine défendant la cause homosexuelle et plaignant dans la présente décision, saluait la décision rendue en soutenant qu'elle constituait une réelle victoire, non seulement pour l'organisation mais pour les forces armées en général⁵. Tout récemment, la Cour suprême de l'état de Washington a jugé le congédiement d'une infirmière lesbienne des rangs militaires sur la base du « *Don't Ask, Don't Tell* » comme étant discriminatoire et allant à l'encontre des Premier et Cinquième amendements à la Constitution des États-Unis⁶, alors qu'un tribunal fédéral de Los Angeles a même qualifié la mesure d'anticonstitutionnelle⁷. Toutefois, les décisions prises par ces instances étatiques ne semblent pas avoir de répercussions tangibles sur les débats au Congrès, et ce, même si une majorité de la population américaine se montre favorable à l'idée que les militaires homosexuels puissent exercer leurs fonctions ouvertement⁸.

Reste que pour plusieurs militants, le momentum politique n'y est plus. Bien que Harry Reid, leader de la majorité démocrate au Sénat, ait voté contre l'étude du projet de loi de façon à pouvoir remettre le dossier sur la table le moment venu, la communauté homosexuelle se sent maintenant abandonnée par le Sénat et devra peut-être se résigner à l'idée de voir « *Don't Ask, Don't Tell* » être un enjeu crucial des élections du 2 novembre prochain. Qui plus est, il sera encore plus difficile pour les minorités gaies d'obtenir gain de cause au Congrès sur cette question si les prédictions des experts se réalisent et que les majorités démocrates s'effritent au profit des républicains au lendemain du scrutin.



⁵ Voir à ce sujet le blogue de Richard Adams : « Judge overturns « *Don't Ask, Don't Tell* » ban on gays as unconstitutional », *The Guardian*, 10 septembre 2010.

⁶ Voir l'article de Laura Myers publié le 24 septembre : « U.S. Judge orders lesbian Air force nurse reinstated », [en ligne] <http://www.reuters.com/article/idUSTRE68M5X220100924>.

⁷ Voir l'article publié le 13 octobre : « U.S. : Le tabou homosexuel dans l'armée déclaré anticonstitutionnel », *La Presse*.

⁸ Selon le plus récent sondage du *Pew Research Center*, près de 60% de la population américaine est en faveur du droit des militaires homosexuels d'exercer leurs fonctions ouvertement. Les chiffres sont toutefois plus divisés du côté républicain, où 47% des gens se montrent d'accord avec la non-discrimination des militaires homosexuels dans l'armée.